

## BAC PRO SAPAT – STATUT APPRENTI-E

<p><b>Public concerné, nombre,</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De 16 à 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)</li> <li>• Après une classe de 3<sup>ème</sup></li> <li>• Après un CAP/BEP</li> <li>• Issu d'une classe de seconde générale/Professionnelle/Technologique</li> </ul>
<p><b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver un Maître d'apprentissage et signer son contrat dans les 6 mois</li> <li>• Satisfaire aux critères d'inscription : entretien avec la directrice et/ou un formateur de l'établissement</li> <li>• Remplir un dossier d'inscription</li> </ul>
<p><b>Accessibilité</b></p>	<p>Locaux accessibles PMR / formation accessible pour personnes en situation de handicap après validation par l'organisme de formation. Pour toute question contacter le référent handicap</p>
<p><b>Présentation générale</b></p>	<p>Le Bac Pro SAPAT prépare aux différents emplois du secteur des services à la personne (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, soin...) en structure ou à domicile. La formation est dispensée par alternance sur 3 ans</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un diplôme de niveau 4</li> <li>• Accompagner l'apprenti dans la construction de son projet professionnel</li> <li>• Acquérir des compétences dans les secteurs des services à la personne, aux entreprises et aux collectivités</li> <li>• Appréhender la dimension locale, les ressources du territoire afin de développer des capacités d'initiative et de proposer des actions</li> </ul>
<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p><b>Enseignements généraux :</b> Français, mathématiques, physique chimie, biologie-écologie, histoire géographie, anglais, EPS, éducation socioculturelle, économie...</p> <p><b>Enseignements professionnels :</b> Communication, Economie sociale et familiale, biologie humaine, pratiques professionnelles, connaissance du territoire...</p> <p><b>Formation SST (Sauveteur secouriste du travail) en classe de première</b></p> <p>Ouverture vers l'international : <b>programme ERASMUS</b></p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p>Un établissement à taille humaine qui conduit les jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Le jeune participe à la vie résidentielle.</p> <p>A la M.F.R. l'organisation de la formation répond aux attentes de l'adolescent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un suivi individualisé : Entouré par une équipe, il est connu et reconnu, écouté et accompagné,</li> <li>• Une pédagogie adaptée : Inscrit dans une formation par alternance, il est valorisé par les activités de stage et les échanges avec les adultes,</li> <li>• Une ambiance éducative : Intégré dans un groupe, il se confronte avec d'autres et apprend la solidarité et la responsabilité,</li> <li>• Une formation par étapes : Engagé dans un parcours de formation, il réfléchit à son orientation et se projette dans l'avenir</li> </ul>
<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p><b>Compétences professionnelles visées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> <li>• Organisation et évaluation du travail</li> <li>• Aide et accompagnement des personnes</li> <li>• Hygiène du cadre de vie</li> <li>• Conception et mise en œuvre d'une activité de service</li> </ul>

	<p><b>Capacités professionnelles visées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les besoins des personnes</li> <li>• Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial</li> <li>• Communiquer en situation professionnelle</li> <li>• Organiser et évaluer son travail</li> <li>• Travail en autonomie</li> </ul>
<b>Durée</b>	1921 heures de formation en centre réparties sur les 3 ans, le reste en entreprise hors périodes de congés payés (sur la base de 35h/semaine)
<b>Dates</b>	Septembre 2021 à juin 2024
<b>Lieu(x)</b>	<p>MFR « la Florie »  Route de Pont Farcy 14500 Vire- Normandie  Par téléphone au 02.31.68.05.01  Par mail : mfr.vire@mfr.asso.fr</p>
<b>Tarifs et rémunération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégralité des frais de scolarité allant de 4000€ à 7600€ et une partie des frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'OPCO, le reste étant à la charge de l'apprenti-e ou sa famille.</li> <li>• Service de restauration, et d'internat à la disposition des apprentis <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pension 73€/semaine</li> <li>○ Demi-pension 44€/semaine</li> </ul> </li> <li>• Rémunération selon législation en vigueur cf site : <a href="https://wwwservice-publicfr/particuliers/actualites/A15108">https://wwwservice-publicfr/particuliers/actualites/A15108</a></li> </ul>
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	<p>Mme Gourlay Martine, Directrice <a href="mailto:martine.gourlayfr.asso.fr">martine.gourlayfr.asso.fr</a>  Mme Constant Aurélie, Référente Apprentissage <a href="mailto:aurelie.constant@mfr.asso.fr">aurelie.constant@mfr.asso.fr</a></p>
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	Equipe pédagogique de la MFR- Intervenants extérieurs
<b>Suivi de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emargement quotidien</li> <li>• Contrat d'apprentissage</li> <li>• Carnet de suivi</li> </ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Diplôme d'état du Ministère de l'agriculture de niveau 4 obtenu à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % par des contrôles certificatifs en cours de formation</li> <li>• 50 % par un examen terminal dont soutenance du rapport de stage.</li> <li>• Nécessité de suivre le parcours complet</li> </ul>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<p><b>Intégrer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une formation en école professionnelle (auxiliaire de puériculture, aide-soignant, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé...)</li> <li>• Un BTS ESF (Économie Sociale et Familiale), SP3S (Services Prestations des Secteurs Sanitaire et Social), DATR (Développement, Animation des Territoires Ruraux) ...</li> <li>• Un BPJEPS (Jeunesse Éducation Populaire et Sport)</li> </ul> <p><b>Accéder à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants (ex : AVS...)</li> <li>• Centre social : en qualité d'Agent des Services Hospitaliers, collectivités territoriales...</li> <li>• Touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge</li> </ul>